

Focus patrimoine : l'actualité des revenus fonciers et des régimes d'incitation fiscale à l'investissement

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné

Notaires, collaborateurs et négociateurs chargés d'accompagner leurs clients sur leurs investissements locatifs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Renseigner son client sur les implications fiscales de son investissement locatif
- Identifier les avantages fiscaux auxquels ce dernier peut prétendre
- L'alerter sur les conséquences fiscales de la vente de l'immeuble au regard du maintien de ces avantages

Contenu

L'actualité des revenus fonciers

- Conditions et calcul du revenu foncier au régime micro-foncier
- Conditions et calcul du revenu foncier selon le régime réel

Défiscaliser en générant du déficit foncier : les avantages et points de vigilance

La nouvelle réduction d'impôt loc'avantages : un dispositif encore méconnu

Le De Normandie et le Malraux

Vente de l'immeuble locatif : les réflexes à avoir !

- Eviter la remise en cause des avantages fiscaux (imputation du déficit, régime de faveur)
- Impact sur les règles de calcul de la plus-value

Prérequis

Connaissance basique de la fiscalité des revenus immobiliers.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION BORDEAUX** : 8 rue Mably 33000 BORDEAUX

Tél. +33 5 56 44 77 76– Fax : +33 5 56 48 24 97– Courriel : bordeaux@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

Modalités techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation